

## Objet :

Ce document définit les consignes de prévention à respecter lors de votre visite au sein de notre école.  
Pour votre information, certaines parties du site sont sous vidéosurveillance.

## Règles d'accès et de circulation

### 1. ARRIVEE-SORTIE

- Le point d'accès et sortie du site est localisé à l'accueil du bâtiment de l'Administration ;
- L'arrivée/sortie des visiteurs se fait uniquement pendant les horaires d'ouverture du site, à savoir :
  - a. Lundi au vendredi : **08h00-19h00 uniquement sous rendez-vous préalablement confirmé ;**
  - b. Evénements/Réunions : selon l'horaire indiqué sur votre invitation ;
  - c. Weekend & vacances : le site est normalement fermé aux visiteurs.
- A votre arrivée, veuillez présenter les documents suivants :
  - a. Preuve de l'autorisation d'accès (p.ex. : invitation, nom de la personne de contact, etc.) ;
  - b. Piece d'identité.
- Pendant la durée de votre visite, veuillez porter « l'étiquette visiteur » ou badge « visiteur » de façon visible.

### 2. CIRCULATION

- Le stationnement de véhicules n'est pas autorisé sur le site, sauf autorisation préalable pour des raisons spécifiques ;
- Tout déplacement in-situ se fera accompagné de la personne en charge de votre rendez-vous et/ou d'un agent de sécurité, à l'exception des événements ou des réunions scolaires pour lesquels des consignes spécifiques seront données.

## Consignes à respecter lors de votre présence sur notre site

### 1. INTERDICTIONS

- Interdiction de fumer sur l'ensemble du site et de consommer des substances illicites ;
- Interdiction de circuler seul(e) et en dehors de votre lieu de rendez-vous ;
- Interdiction d'accéder, sauf autorisation spécifique préalable, sur tout local en dehors de votre lieu de rendez-vous et particulièrement dans les vestiaires des élèves, les zones techniques et les zones de stockages ;
- Interdiction d'observer ou déranger les activités scolaires et périscolaires ;
- **Interdiction de prendre, sauf autorisation spécifique préalable, de photos ou enregistrement audiovisuelles ;**
- Limitation de tout contact avec nos élèves.

### 2. INCIDENTS-ACCIDENTS

- En cas de besoin, vous pouvez contacter directement le service de sécurité :
  - a. Par téléphone : **(+352) 621 512 702**
- En cas d'alarme incendie ou gaz, ou sous information du service de sécurité et de technique, donnée par le système de sonorisation de l'école, veuillez évacuer vers le point de rassemblement le plus proche (cf. plan verso de ce document).

**Merci de votre collaboration et bonne visite !**